

(titre niveau Bac+5 – RNCP 37986 niv 7)

Expert de la transition énergétique

Durée : 24 mois



Objectifs

L'apprenant sera capable de :

- Conduire et accompagner la transition énergétique dans les collectivités territoriales via des politiques énergétiques ambitieuses et des projets concrets de terrain,
- Concevoir et suivre la rénovation énergétique de bâtiments pour atteindre un niveau basse consommation à travers l'optimisation de l'enveloppe et des équipements, en plaçant le service énergétique rendu à l'usager au centre de l'acte de rénovation,
- Assurer la conformité et la qualité des travaux (performance énergétique, qualité environnementale et sanitaire, confort...) du bâti ancien ainsi que du bâtiment neuf performant et bas carbone (RE2020),
- Intégrer des énergies renouvelables dans le bâtiment, depuis l'esquisse du projet jusqu'à l'exploitation-maintenance.

Métiers visés

- Ingénieur.e d'études et projets en bâtiments durables, CVC, efficacité énergétique, énergies renouvelables
- Chargé·e d'affaires en génie thermique et climatique
- Assistant.e à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) en qualité environnementale du bâtiment
- Responsable transition énergétique
- Responsable rénovation énergétique de l'habitat.

Structures visées : collectivités, organismes d'Etat, bailleurs sociaux, bureaux d'études techniques, thermique et fluides, ainsi que des entreprises de travaux.

La transition énergétique est un domaine porteur, qui crée des métiers d'avenir et qui recrute massivement.



PREREQUIS

Certification niveau 6 spécialisation énergie ou bâtiment ou détenir une certification de niveau 7 dans un autre domaine scientifique ou technique.
Avoir des connaissances de base en rénovation énergétique du bâtiment.



ALTERNANCE

Formation de 24 mois en alternance.
Rythme d'alternance : 3 semaines en entreprise, 1 semaine en centre



PUBLIC VISE

Salarié en formation continue ou en reconversion.
Demandeurs d'emploi
Apprentis



LIEU

Éco-Campus Provence
Formation
445 rue Gabriel Besson
04220 Sainte-Tulle

PREREQUIS RELATIONNEL

Communication claire et pédagogique : savoir vulgariser des concepts techniques pour des publics variés (clients, décideurs, équipes).

Esprit de coopération : travailler en synergie avec des acteurs multiples (ingénieurs, collectivités, entreprises, partenaires institutionnels).

Capacité d'écoute active : comprendre les besoins des parties prenantes et intégrer leurs contraintes dans les solutions proposées.

Leadership et influence positive : fédérer autour des projets de transition énergétique et convaincre sur les enjeux environnementaux.

Adaptabilité et diplomatie : gérer des situations complexes, des résistances au changement et des négociations.

Orientation client et service : proposer des solutions adaptées, en tenant compte des attentes économiques et réglementaires.

RYTHME D'ALTERNANCE

1 semaine en centre de formation et 2 à 3 semaines en entreprise.

PUBLIC VISÉ

Cette formation s'adresse aux salariés en formation continue ou en reconversion, demandeurs d'emploi et apprentis.

DÉLAIS D'ACCÈS

- A partir de 90 jours avant le début de formation
- Inscription après le début de formation possible : nous consulter pour positionnement.

MODALITÉ D'ACCÈS

- Entretien et test de recrutement
- Étude personnalisée du dossier candidat – CV, lettre de motivation, expériences professionnelles et personnelles.

TARIFS

- Cout pédagogique prise en charge par l'OPCO dans le cadre d'un contrat d'alternance :
 - Contrat d'apprentissage
 - Contrat de Professionnalisation
 - Pro-A
- Autre dispositif : Nous consulter.

- Une prise en charge partielle des frais annexes de type repas, nuitée, premier équipement peut être sollicitée auprès de l'OPCO dans le cadre d'un contrat d'apprentissage.

MODALITÉS PEDAGOGIQUES

Une formation synchrone en présentiel favorise une véritable interaction entre les participants et le formateur. Cette simultanéité des échanges permet aux apprenants de poser leurs questions en temps réel et d'interagir directement avec le formateur ainsi qu'avec les autres participants, créant ainsi un environnement d'apprentissage dynamique et collaboratif.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES MOBILISÉES

La formation mobilise plusieurs méthodes pédagogiques, dont la pédagogie active. Celle-ci favorise l'acquisition des compétences par l'implication des participants dans un apprentissage coopératif et collectif. Elle inscrit l'apprenant dans une démarche d'action et d'expérimentation, lui permettant de tester ses initiatives en temps réel et de confronter ses hypothèses, seul ou avec les autres. Pour soutenir cette approche, différents dispositifs sont utilisés : études de cas, simulations, jeux de rôle et projets collaboratifs.

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Alternance pédagogique : rythme alterné entre périodes en centre de formation et en entreprise, favorisant la mise en pratique des acquis.
- Positionnement initial : évaluation des compétences à l'entrée en formation et restitution auprès du maître d'apprentissage.
- Suivi individualisé : livret d'apprentissage et de suivi en entreprise, complété par des visites régulières et des séances de tutorat.
- Rencontres tripartites : échanges entre le maître d'apprentissage, le formateur référent et le représentant légal pour assurer la cohérence du parcours.
- Formation en présentiel : animée par une équipe pédagogique pluridisciplinaire disposant d'une expertise métier et d'une solide expérience en formation professionnelle.
- Approche pédagogique active : capitalisation sur les périodes en entreprise, compléments en centre de formation, pédagogie par objectifs.
- Méthodes variées : travaux de groupe, exposés, mises en situation, études de cas, vidéos, visites d'entreprises.

- Suivi et traçabilité : émargement par demi-journée, questionnaires de satisfaction, évaluations en entreprise.
- Évaluation finale : mémoire et soutenance devant jury.
- .

OUTILS PÉDAGOGIQUES

- **Supports interactifs** : tableau blanc, tableau numérique interactif
- **Équipements audiovisuels** : vidéoprojecteur, diffusion de vidéos pédagogiques
- **Espaces adaptés** : salles de formation équipées pour favoriser l'apprentissage collaboratif

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

À l'issue de cette formation, l'apprenant sera capable de :

- Coordonner et mettre en œuvre des politiques publiques en matière de transition énergétique
- Concevoir-réaliser des rénovations énergétiques de l'enveloppe des bâtiments ou de bâtiments neufs performants et bas carbone
- Optimiser des équipements pour des rénovations énergétiques ou des bâtiments neufs performants et bas carbone
- Faire de la conduite de projet dans la transition énergétique

CONTENU DE LA FORMATION

RNCP37986BC01 - Coordination et mise en œuvre des politiques publiques en matière de transition énergétique.

Mobiliser les élus et les services pour intégrer les enjeux de transition énergétique dans les politiques de la collectivité en tenant compte des potentiels, atouts et intérêts socio-économiques pour le territoire

Réaliser un état des lieux du territoire pour cerner son potentiel et ses besoins en matière de transition énergétique, en s'appuyant sur des données existantes, des rapports d'étude type diagnostics, ou des enquêtes terrain

Accompagner les élus dans le choix des objectifs prioritaires à mettre en œuvre pour atteindre la neutralité carbone du territoire et atténuer les impacts du changement climatique, en s'appuyant sur les résultats et l'analyse de l'état des lieux cité plus haut

Concevoir une stratégie et un programme d'actions pour

atteindre les objectifs en s'appuyant sur les outils de planification et d'animations existants : Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), programme « Territoire engagé transition écologique », ou « Territoire à Énergie Positive »

Développer et porter des projets opérationnels et partenariaux d'ampleur territoriale pour mettre en œuvre la stratégie définie (ex : achat groupé d'énergies, programme d'accompagnement à l'usage des bâtiments publics par les usagers, organisation d'une campagne d'audits énergétiques, solarisation des toitures, etc.)

Mettre en œuvre des dispositifs et actions visant à accélérer les projets de transition énergétique portés par les acteurs socio-économiques du territoire (entreprises, particuliers, coopératives citoyennes, associations, agriculteurs, etc.) Ex : soutien financier aux projets ENR privés, soutien et implication dans une coopérative citoyenne de développement d'énergies renouvelables, création d'un SEM (société d'économie mixte) pour porter des projets, etc

RNCP37986BC02 - Conception-réalisation de rénovations énergétiques de l'enveloppe des bâtiments ou de bâtiments neufs performants et bas carbone

Analyser un programme de réhabilitation de l'enveloppe d'un bâtiment (en phase programmation) pour préconiser des améliorations du projet sur les aspects de sobriété énergétique, efficacité énergétique, qualité environnementale, confort, en intégrant les usages et les besoins du maître d'ouvrage

Mettre en œuvre une démarche qualité (commissionnement) pour toutes les phases du projet, de la réalisation du programme jusqu'à 3 ans après réception des travaux, pour garantir l'atteinte des objectifs de performance énergétique et de qualité

Préconiser des scénarios de rénovation niveau BBC-bâtiment basse consommation qui intègrent le bio climatisme, l'isolation de l'enveloppe (planchers, murs, toitures, menuiseries), le traitement des interfaces et des ponts thermiques, une étanchéité à l'air de qualité, le confort d'été, l'usage et le besoin exprimé par la maîtrise d'ouvrage, en s'appuyant sur les outils de simulation Thermique Dynamique (STD) avant et après travaux

Étudier et proposer des solutions permettant de limiter l'impact carbone du bâtiment via le recours à des produits bio ou géo-sourcés ou de réemploi, en s'appuyant sur des calculs d'analyse de cycle de vie du bâtiment selon le référentiel en vigueur (actuellement ISO 14040) régissant la réalisation des ACV

produits et bâtiment

Sur la partie neuve (si extension), réaliser l'étude réglementaire intégrant l'analyse de cycle de vie et la simulation énergétique pour valider la conformité à la réglementation environnementale 2020 (RE2020) et préconiser les mises en conformité le cas échéant

Intégrer les autres réglementations, notamment celles relevant des Etablissement Recevant du Public (incendie, Personne à Mobilité Réduite, ...) dans la conception pour garantir la conformité du projet

Réaliser une analyse en coût global des travaux de l'enveloppe d'un bâtiment, c'est-à-dire la prise en compte de l'ensemble des coûts du projet sur toute la durée de vie du bâtiment : construction ou rénovation, maintenance, exploitation, afin de valider la pertinence économique des travaux

Présenter le projet au maître d'ouvrage dans l'objectif de lui apporter les éléments nécessaires à sa prise de décision d'engagement des travaux de réhabilitation de l'enveloppe du bâtiment

Réaliser une synthèse des préconisations et détails techniques directement exploitables pour la réalisation du dossier de consultation des entreprises (DCE) pour la partie enveloppe Analyser les offres (phase ACT) pour sélectionner les entreprises selon des critères techniques et économiques pertinents au regard des objectifs du maître d'ouvrage

Organiser le chantier et sa réception du chantier en passant en revue les travaux réalisés afin valider la conformité des travaux et de signaler d'éventuelles malfaçons ou défauts

RNCP37986BC03 - Optimisation des équipements pour des rénovations énergétiques ou des bâtiments neufs performants et bas carbone

Analyser un programme de réhabilitation des équipements (en phase programmation) pour préconiser des améliorations du projet sur les aspects de sobriété et efficacité énergétique, énergies renouvelables, confort, en intégrant les usages et les besoins du maître d'ouvrage

Mettre en œuvre une démarche qualité (commissionnement) pour toutes les phases du projet, de la réalisation du programme jusqu'à 3 ans après réception des travaux sur les équipements, pour garantir l'atteinte des objectifs de performance énergétique et de qualité environnementale

Choisir les solutions d'équipements de chauffage-ventilation-raafraîchissement les plus performantes, afin de répondre aux

besoins du maître d'ouvrage en tenant compte de l'usage du bâtiment et des occupants

Concevoir une architecture hydraulique adaptée ou améliorer l'existant, c'est à dire sélectionner et dimensionner les systèmes en chauffage eau chaude sanitaire - pour la production, la distribution, et l'émission de chaleur - pour garantir santé et confort des usagers, respect de la réglementation, et optimisation des consommations énergétiques de fonctionnement

Concevoir une architecture aéraulique adaptée ou améliorer l'existant c'est à dire sélectionner et dimensionner le système de renouvellement d'air pour garantir santé et confort des usagers, respect de la réglementation, et optimisation des consommations énergétiques de fonctionnement

Préconiser des solutions alternatives de confort d'été ou à défaut recourir à des solutions de rafraîchissement passif afin de limiter au maximum l'usage de la climatisation thermodynamique. Ex : sur ventilation nocturne, brasseurs d'air, climatisation adiabatique etc

Mettre en place un suivi de consommation en lien avec un système informatique de Gestion Technique des bâtiments (GTB)

Étudier et proposer une solution de production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation ou raccordée au réseau afin de tendre vers un bâtiment à énergie positive

Intégrer les travaux sur les équipements à l'analyse en coût global (prise en compte de l'ensemble des coûts du projet sur toute la durée de vie du bâtiment : rénovation, maintenance, exploitation) afin de valider la pertinence économique des travaux

Présenter le projet au maître d'ouvrage dans l'objectif de lui apporter les éléments nécessaires à sa prise de décision d'engagement des travaux

Réaliser une synthèse des préconisations et détails techniques (plans d'exécution) directement exploitables pour la réalisation du dossier de consultation des entreprises (DCE) pour la partie systèmes de chauffage-ventilation-raafraîchissement

Analyser les offres (phase ACT) pour sélectionner les entreprises selon des critères techniques et économiques pertinents au regard des objectifs du maître d'ouvrage

Organiser le suivi et la réception du chantier en passant en revue les travaux réalisés afin valider la conformité des travaux et de signaler d'éventuelles malfaçons ou défauts

Planifier les opérations de maintenance des installations climatiques afin de garantir le maintien des performances énergétiques dans le temps

Accompagner les utilisateurs à la maîtrise d'usage

RNCP37986BC04 - Conduite de projet dans la transition énergétique

Conduire une analyse prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et innovantes, dans le respect des évolutions de la réglementation, environnementale notamment, et s'inscrivant dans une démarche favorisant la sobriété énergétique, l'efficacité énergétique, et/ou la production d'énergies renouvelables

Cartographier les différentes parties prenantes du projet en évaluant leur influence sur le projet et en identifiant leurs besoins et enjeux afin de mettre en œuvre une communication et une collaboration permettant l'avancement du projet

Définir les objectifs du projet, l'organisation, les livrables, le planning, le budget, les moyens humains et matériels afin de mettre en œuvre la ou les solutions retenues et garantir un impact énergétique quantifiable

Conduire l'exécution du projet en suivant les indicateurs d'avancement, pour mener le projet à terme conformément aux objectifs

Communiquer sur le projet pour mobiliser les acteurs et parties prenantes ou à des fins de transferts de connaissance en réalisant des présentations convaincantes et adaptées à ses interlocuteurs

Réaliser un bilan du projet en vue de dégager des pistes de progrès dans une logique d'amélioration continue. En particulier, évaluer le projet au regard de son impact énergétique

Encadrer et animer une équipe de collaborateurs en faisant preuve de leadership : insuffler les valeurs, les comportements et les attitudes appropriées afin de promouvoir une organisation efficace et efficiente dans une dynamique d'intelligence collective au service d'une transition énergétique et solidaire

Anticiper la mise en place des conditions de travail en adéquation avec la stratégie inclusive de l'entreprise et en mobilisant les ressources utiles, afin de favoriser l'intégration des personnes en situation de handicap

Contribuer à la démarche RSE de l'entreprise en encourageant auprès des collaborateurs et partenaires des comportements éco responsables en cohérence avec la finalité des projets menés (ex : favoriser les pratiques

quotidiennes d'éco mobilité, d'achat responsables, de zéro déchet, etc.)

MODALITÉ D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance :

L'acquisition de la certification se fait par obtention de tous les blocs de compétences.

Dossier stratégique et technique, projets individuels, rapport écrit et soutenance orale individuelle prenant appui sur une période en milieu professionnelle.

B1 : Dossier technique complet sur la base d'un cas (collectivité partenaire qui rencontre une problématique)

Entretien avec le jury : Présentation orale du dossier + questions techniques et méthodologiques.

B2 : Projet tuteuré individuel : Etudes sur la rénovation énergétique performante d'un bâtiment tertiaire ou d'un habitat collectif comportant une extension

Remise d'un rapport écrit + Soutenance orale du rapport : Présentation orale du rapport + questions techniques et méthodologiques.

B3 : Projet tuteuré individuel : Etudes sur la rénovation énergétique performante d'un bâtiment tertiaire ou d'un habitat collectif comportant une extension

Remise d'un rapport écrit + Soutenance orale du rapport : Présentation orale du rapport + questions techniques et méthodologiques.

B4 : Suite à un projet mené en milieu professionnel de 27 semaines minimum : Remise d'un rapport écrit + Soutenance orale individuelle.

Suivi en entreprise par le/la référent(e) accompagne, évalue les compétences acquises par l'apprenant(e) en entreprise, un élément clé du suivi individualisé.

Les visites en entreprise sont un levier essentiel pour la qualité et le suivi pédagogique

Les visites en entreprise constituent un outil fondamental dans le cadre des formations en alternance et des parcours professionnalisaants. Elles répondent à plusieurs objectifs :

- **Assurer le suivi pédagogique** : elles permettent de vérifier la cohérence entre les activités réalisées en

entreprise et les objectifs de formation définis dans le référentiel.

- **Renforcer le lien entre les acteurs** : ces rencontres favorisent la communication entre l'apprenant, le maître d'apprentissage et le formateur référent, garantissant une coordination efficace.
- **Adapter le parcours** : elles offrent l'opportunité d'identifier les besoins spécifiques de l'apprenant et de mettre en place des actions correctives ou des compléments de formation si nécessaire.
- **Garantir la conformité qualité** : les visites sont un indicateur fort de la démarche Qualiopi, car elles attestent du suivi individualisé et de la traçabilité des apprentissages.
- **Valoriser l'expérience professionnelle** : elles permettent de capitaliser sur les situations vécues en entreprise pour enrichir les apprentissages en centre de formation.

MODALITES D'ACQUISITION DE LA CERTIFICATION

Pour être candidat à la certification d'expert transition énergétique (hors VAE), le participant devra avoir passé les épreuves des épreuves de contrôles continus écrites et/ou orales.

Les évaluations sont notées sur une échelle de 1 à 5 (1 = Très insuffisant ; 2 = Insuffisant ; 3 = Moyen ; 4 = Bien ; 5 = Très bien)

Pour valider la certification, quatre conditions doivent être réunies :

- Avoir passé l'ensemble des épreuves de contrôles continus écrites et/ou orales ;
- Obtenir une moyenne générale supérieure ou égale à 3 ;
- N'avoir aucune note inférieure ou égale à 1 ;
- Obtenir une moyenne supérieure ou égale à 2,5, à l'évaluation du stage pratique en entreprise.

Si un de ces critères n'est pas respecté le candidat est discuté en jury de certification.

Le jury de certification statuera sur la capacité du candidat à remplir les missions professionnelles d'un chargé de projet énergie et bâtiment durables dans les métiers visés par la certification. Il s'appuiera sur les retours et évaluations du tuteur en entreprise et de l'équipe pédagogique.

Un bloc est validé si la moyenne des évaluations de ce bloc est supérieure ou égale à 3.

PASSERELLES ET ÉQUIVALENCES

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Certaines compétences de la certification sont en correspondance partielle avec des blocs issus d'autres certifications professionnelles enregistrées au RNCP :

Le bloc RNCP37986BC01 – Coordination et mise en œuvre des politiques publiques en matière de transition énergétique présente une correspondance partielle avec le bloc RNCP34389BC07 – Mise en œuvre de la transition énergétique dans les territoires, issu de la certification RNCP34389 – Chargé de projet énergie et bâtiment durable.

Le bloc RNCP37986BC04 – Conduite de projet dans la transition énergétique présente une correspondance partielle avec :

RNCP35472BC05 – Gérer et conduire un projet de construction, issu de la certification RNCP35472 – Titre ingénieur – Ingénieur diplômé de l'École Polytechnique Universitaire de Savoie (Université de Chambéry), spécialité Bâtiment.

RNCP36710BC04 – Piloter le projet de rénovation énergétique et les acteurs associés, issu de la certification RNCP36710 – Expert en efficacité énergétique dans la rénovation des bâtiments (MS).

RNCP36934BC05 – Gérer et conduire des projets contribuant à la mutation énergétique et environnementale des entreprises, des collectivités et des territoires, issu de la certification **RNCP36934** – MASTER – Énergie solaire (fiche nationale).

VALIDATION PAR BLOCS

Un bloc de compétences validé l'est à vie.

Vous avez la possibilité de passer un ou plusieurs blocs de compétences qui composent cette certification.

POURSUITE D'ÉTUDES

Nous consulter.

INTERVENANTS

L'école intègre une équipe pédagogique issue du monde professionnel qui fait le lien indispensable entre les exigences des entreprises et les méthodes et objectifs pédagogiques imposés par cette formation.

MIXITÉ

Toutes nos formations sont accessibles à tous et toutes, sans discrimination de sexe ou d'origine.

ACCESSEURITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Notre structure s'est engagée dans la mise en œuvre d'une politique d'accueil et d'inclusion des personnes en situation de handicap en formation. Vous êtes en situation de handicap merci de contacter notre référent handicap : referenthandicap@digne.cci.fr

LIEU DE FORMATION

Éco-Campus Provence Formation
445 rue Gabriel Besson
04220 Sainte-Tulle

LIBELLÉ EXACT DE LA CERTIFICATION

Expert de la transition énergétique
[RNCP37986 - Expert de la transition énergétique](#)

CODE RNCP

RNCP37986

NOM DU CERTIFICATEUR

ASDER

DATE D'ENREGISTREMENT DE LA CERTIFICATION

Durée de l'enregistrement en années 3

Date d'échéance de l'enregistrement 20-09-2026

Date de dernière délivrance possible de la certification
20-09-2030

INDICATEURS DE RESULTATS DE CETTE FORMATION

Ouverture rentrée 2025 aucun indicateur de résultats disponibles pour le moment.

PERSONNE À CONTACTER

Virginie VIERI
Chargée d'affaire Formations transition énergétique et industries
06 49 75 25 09
v.vieri@digne.cci.fr